

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE carrefour@ledroit.com

DE LA SPATULE À L'ICÔNE, À LA MAISON DU CITOYEN

Le groupe d'artistes De la spatule à l'icône présente sa deuxième exposition *Il était une fois*, à l'agora Gilles-Rochelleau de la Maison du citoyen de Gatineau. L'exposition se déroulera les 12 et 13 novembre prochain, sous la présidence d'honneur d'Yves Ducharme. Dirigé par le maître Janusz Czuban, De la spatule à l'icône est un groupe d'artistes de l'Outaouais qui prépare, pendant un an, une thématique choisie par l'association Out'Art. Les artistes seront sur place pour présenter leurs expériences personnelles de l'Outaouais. Out'Art, fondée en 2009, est une association d'artistes qui veulent faire la promotion de la peinture à la spatule, par le biais d'expositions comme celle-ci.

BINGO POUR LE KILIMANDJARO

Une soirée de bingo est organisée la semaine prochaine pour

contrer la Sclérose en plaques. Un groupe de voyageurs affrontera le mont Kilimandjaro, dans le but d'amasser des fonds pour cette cause. Les livrets, qui comprennent 10 cartes, seront disponibles au coût de 20\$. Un prix en argent et un gros lot seront remis. Le tout aura lieu au Bingo Grébert, au 140 boulevard Grébert, à Gatineau, le 10 novembre, à 18h30. Contacter Julie St-Jean pour l'achat de billets, au 819-669-5734, ou 819-319-3329.

LALANDE + DOYLE ENCOURAGE LES ARTISTES D'OTTAWA

La firme d'architectes LaLande + Doyle, d'Ottawa, a fait don de 75000\$ au Fonds de dotation ARTiciez. Ce fonds contribue au financement de la communauté artistique locale, toutes disciplines confondues, qui expose au Centre des Arts Shenkman. Celui-ci a été conçu par cette firme d'Ottawa. Philippe Doyle et Louise LaLande remettront le chèque en personne, au Centre Shenkman, lors de la so-

rée ARTinis et amuse-gueule, ce soir. LaLande + Doyle avait déjà fait don de 10000\$ lors de la Campagne communautaire. Une salle du centre sera renommée Espace d'exposition LaLande + Doyle Exhibition Space pour honorer l'investissement de la firme.

DES ÉLÈVES DE 9^E AU CENTRE MINTO

Le Centre professionnel et technique Minto, à Ottawa, pourrait accueillir une cohorte d'environ 20 élèves de neuvième année dès l'an prochain. C'est ce qu'a annoncé le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECE) d'Ottawa, dans le cadre d'un projet pilote de trois ans. Il s'agit d'une nouveauté importante pour l'institution de formation professionnelle, qui reçoit des jeunes de la 10^e à la 12^e année depuis 2007. À l'automne 2012, 20 élèves de 9^e année pourront donc explorer leurs champs d'intérêt et préciser leurs objectifs de carrière. Des cours les initiant à des domaines spécialisés comme la mécanique, la construction,

la soudure, la fabrication et l'électricité leur seront offerts, à condition qu'un minimum de 15 inscriptions soit atteint en vue de la rentrée 2012. Les cours académiques généraux, comme la géographie, le français et les mathématiques, seraient adaptés au domaine choisi par ces étudiants. «Par exemple, quand on enseigne les angles en mathématiques, on le fait en discutant de la construction de toits de maison», explique Dany Dumont, directeur du Centre professionnel et technique Minto. «En plus d'allumer les jeunes qui ont déjà une passion pour un métier, cette approche permet d'aller rejoindre les jeunes qui ont plus de difficulté à apprendre dans une salle de classe traditionnelle.»

DES LIVRES POUR LES ENFANTS

La Fondation pour l'alphabetisation invite l'Outaouais à acheter un livre neuf à un enfant de 0 à 12 ans en milieu défavorisé.

Cette invitation est faite dans le cadre de la 13^e édition de *La Lecture en cadeau*. La comédienne Marie Turgeon est porte-parole de ce programme. Le public peut faire l'achat d'un livre jeunesse au www.placedulivre.com, ou en se rendant dans une des librairies participantes de la région.

FRANC SUCCÈS POUR LE DÉFI À L'ENTREPRISE

Dix-huit équipes ont participé au Défi à l'entreprise, cette année, et sont parvenues à amasser 20000 \$ pour des projets étudiants au Cégep de l'Outaouais. Cette compétition amicale était tenue pour une troisième fois, le 22 octobre dernier, au campus Gabrielle-Roy. C'est le Centre financier aux entreprises Desjardins qui a été déclaré vainqueur, tout juste devant l'équipe du journal *LeDroit*. Imagithèque, l'un des partenaires du Défi, a complété le podium. Ensemble les trois premières équipes du Défi à l'entreprise ont permis d'amasser plus de 40000\$.

UNE FÊTE ZUMBA RÉUSSIE



Pas moins de 120 personnes ont dansé avec énergie pendant deux heures pour une noble cause, la semaine dernière. Les entraîneurs de Zumba ont animé l'événement du 23 octobre, qui a permis d'amasser 18000 \$ pour la Fondation des maladies du cœur. De gauche à droite Anne Marie Tassé, monitrice de Zumba, Gabrielle Ouzilleau, directrice régionale de la Fondation des maladies du cœur et Jo-Anne Swanson, propriétaire des Curves Gréber et Mont-Bleu.

MARYSE GAUDREULT À L'ARCHE AGAPÉ



Vendredi dernier, la députée de Hull à l'Assemblée nationale, Maryse Gaudreault, rencontrait des représentantes de l'Arche Agapé. L'organisme accueille dans ses cinq foyers de la région des personnes présentant une déficience intellectuelle. Il offre à sa communauté des activités quotidiennes et contribue à leur formation via un atelier de travail dynamique. La députée de Hull en a profité pour remettre à la directrice de l'Arche, Nancy Lamothe, à la prochaine directrice par intérim, Perrine Forgeot d'Arc et à Micheline Rathwell, résidente de l'Arche, une aide financière de 7550 \$ destinée à l'achat d'un logiciel ProDon pour la gestion des activités philanthropiques de l'organisme.

LEDROIT, LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

Rends-toi sur metierdetesreves.com ou sur [facebook.com/metierdetesreves](https://www.facebook.com/metierdetesreves)

LeDroit en CCO/104 présente :

LE MÉTIER DE TES RÊVES

8, 9, 10 novembre 2011
Centre Robert-Guertin
Salon de la formation professionnelle et de la formation technique en Outaouais

Québec

Ensemble bâtissons l'avenir de la province.

Classement de l'article | 3 nov. 2011 | L'Express Ottawa | Karine Régimbald
karine.regimbald@transcontinental.ca

Dans l'esprit des États généraux de la francophonie...

Colloque Penser la ville : Ottawa, lieu de vie français

À compter d'aujourd'hui se déroule le colloque Penser la ville : Ottawa, lieu de vie français à l'université d'Ottawa. Pour l'occasion, plusieurs chercheurs et diverses personnes oeuvrant dans la communauté francophone de la capitale nationale convergeront vers l'université d'Ottawa pour y présenter des conférences et des tables rondes sur des thématiques touchant à la francophonie ottavienne.

SHENKMAN ARTS CENTRE
Musique émergente d'Ottawa
APRÈS
DARK
\$10
10 NOVEMBRE - 20 H 30*
MEHDI CAYENNE CLUB
ANIMÉE PAR CHARLES-ÉTIENNE RENAUD DE CKOI
ArtShenkman.ca
Sièges limités
Achat en personne à l'avance au
245 boul. Centrum Blvd
613 580-2787
Les portes percent à 20 h
4141729

Organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques ainsi que la Chaire de recherche sur les cultures et littérature francophones du Canada, cet événement vise à développer un chantier de recherche sur Ottawa, son histoire, ses milieux de vie et sa mémoire.

S'inscrivant dans les étapes préparatoires des États généraux de la francophonie d'Ottawa qui se tiendront en 2012, la programmation offerte se veut à son image en abordant des thématiques telles que la vie politique à Ottawa, la culture et les enjeux sociaux.

À partir de ces deux jours d'activités, un rapport sera écrit pour tenir compte des observations faites et ultimement pour inspirer les artisans des États généraux. « Les réflexions seront consignées dans un rapport qui va être remis aux États généraux, explique Linda Cardinal, titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'université d'Ottawa. (Nous espérons) qu'il y aura des éléments de réflexion qui pourra les éclairer. »

Jusqu'à maintenant quelque 70 personnes se sont inscrites en vue d'assister aux maintes conférences et ateliers, mais les maîtres d'oeuvre de l'événement espèrent attirer une centaine de participants.

États généraux de la francophonie

Dès le mois de janvier, les organisateurs des États généraux mettront en place des cafécitoyens pour rejoindre davantage la population à travers la ville d'Ottawa.

« Les cafés-citoyens se dérouleront selon des dates précises. C'est une grande consultation populaire, où on va organiser des rencontres sur des thèmes précis et dont les résultats vont être repris par les organisateurs des États généraux », met en lumière Mme Cardinal.

Le colloque se tient les 3 et 4 novembre au Complexe résidentiel de l'université d'Ottawa, situé au 90 rue Université, salle 140.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 3 nov. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

La Fondation Franco-ontarienne célèbre son président

À l'occasion de sa cuvée ottavienne de Vins et fromages tenue à La Cité collégiale le 29 octobre dernier, la Fondation FrancoOntarienne (FFO) a rendu hommage à son président, Claude B. Gingras. Elle a aussi annoncé plusieurs bonnes nouvelles.



L'organisme fête les 15 ans de sa cuvée à Ottawa. Depuis sa grande première au Parlement, en 1997, la FFO a parcouru beaucoup de chemin et se promène aujourd'hui à travers toute la province pour sept autres soirées du même genre.

Les Vins et fromages sont l'occasion pour la FFO d'amasser des fonds, mais également d'offrir une occasion de rencontre entre tous les acteurs de la francophonie.

Le chargé d'affaires de l'ambassade du Liban, Goerges Abou Zeid, s'avoue admiratif pour sa première visite. « Je suis venu pour encourager la Fondation. J'apprécie la persévérance et le courage de la communauté francophone pour garder sa langue et sa culture vivante en situation minoritaire ».

Pour Gilles-mathias Pagé, vice-président de la Fondation Pauline-charron, il s'agit de « célébrer la solidarité et la fierté francophone ». « La Fondation a un rôle déterminant pour répondre aux besoins des associations et pour les aider à accomplir leurs projets, poursuit son voisin, Raymond Delage, vice-président du Centre des services communautaires de Vanier. « C'est un coup de pouce essentiel pour les organismes ! », s'enthousiasme Gilles Laporte, président d'objectif Cinéma.

Deux nouveaux fonds de dotation

Depuis sa création, il y a 25 ans, la FFO a versé 2,5 millions \$ dans la communauté francophone.

Le 26 février dernier, l'organisation s'est distinguée en amassant 1,4 millions \$ en dons ou promesses de dons lors du Téléthon franco. Depuis cette date, un peu plus d'un million \$ ont été ajoutés à cette récolte, de quoi rendre fier M. B. Gingras.

« Le Téléthon franco a été la cerise sur le gâteau. Durant toutes ces années, nous sommes allés hors de sentiers battus et je suis fier de ce que nous avons accompli ».

En juin prochain, M. B. Gingras quittera ses fonctions avec le sentiment du devoir accompli, après 19 ans à titre de président au sein du conseil d'administration.

« Il est temps de laisser ma place à la jeunesse. Je ne suis pas le seul à être capable d'avoir de bonnes idées et d'innover. Mais je serai toujours là pour aider. Le conseil que j'aurais à donner à mes successeurs : sachez écouter et ne soyez pas fermés d'esprit. Essayez, innovez, laissez aller votre esprit ».

Samedi soir, M. B. Gingras a eu droit à tous les honneurs, lors de cette soirée qui a rassemblé plus de 250 personnes, selon les organisateurs.

Après le traditionnel Vins et fromages, les invités se sont réunis pour le gala où se sont succédé artistes, collègues et proches de M. B. Gingras pour une soirée émouvante animée par Hugues Beaudoin-dumouchel de TV Rogers.

Outre les témoignages et les prestations d'artistes, M. B. Gingras a également reçu un cadeau : la création du Fonds jeunesse Claude B. Gingras.

« C'est le plus beau cadeau que je pouvais recevoir et il me touche énormément. Ça va laisser une empreinte. Je ne m'y attendais vraiment pas ».



Le directeur général de la FFO, Ken Villeneuve, a également annoncé que deux autres fonds seraient ajoutés prochainement aux 45 fonds de dotation existants, soit le Fonds MIFO et le Fonds bourse en orthophonie de la Fondation de l'hôpital Montfort.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 3 Nov 2011 | *Ottawa Citizen* | *NECO COCKBURN*

U of O has 'moral obligation' to back professor's suit, lawyer says

Blog postings focus of case in civil court

An "outrageously racist attack" has created a "moral obligation" for the University of Ottawa to support a civil lawsuit filed against a former physics professor, a lawyer for the university says.



JOHN MAJOR, THE OTTAWA CITIZEN

Denis Rancourt says the University of Ottawa is trying to silence him by paying legal fees for law professor Joanne St. Lewis in her civil lawsuit against him.

The former professor, Denis Rancourt, says the university's reimbursement of legal fees for law professor Joanne St. Lewis in her case against him shows the university is trying to silence him. St.

Lewis is suing Rancourt for \$1 million, alleging he made racist statements about her on his blog in discussing her professional relationship with university president Allan Rock.

The dispute began after St. Lewis, as director of the university's Human Rights Research and Education Centre, three years ago submitted an evaluation of a student-produced report that had alleged systemic racism at the university. Rancourt's blog in December 2008 "likened Professor St. Lewis' evaluation to academic fraud, and criticized the evaluation as unprofessional, intellectually dishonest and lacking in independence," her statement of claim says.

A blog post in February 2011 included St. Lewis's photograph and asked, "Did Professor Joanne St. Lewis act as Allan Rock's house negro?" before referring to documents that the blog post said suggest she "acted like president Allan Rock's house negro" when she discredited the report. St. Lewis is black.

Rancourt has long been a vocal critic of the university and lost his job in 2009 after giving A-plus marks to all of about two dozen students in one of his classes. (His union is involved in an arbitration hearing over his dismissal, while Rancourt has stated that he was fired in bad faith and following a campaign that was "blatantly political and advanced under false pretext.")

Rancourt said he had to push for the university to acknowledge that it was involved in funding St. Lewis's case.

"This is outrageous; it's a SLAPP suit," he said, referring to a "strategic lawsuit against public participation," a lawsuit aimed at discouraging opposition by saddling a critic with court action.

"This is not a defence, this is an attack," Rancourt said.

"There is definitely a large asymmetry of resources and of power in this conflict. It is not a simple individual defending their reputation."

A letter purportedly sent to Rancourt from lawyer David W. Scott of Borden Ladner Gervais offers different reasons for the university's funding. (The letter has been posted to Rancourt's blog.)

"Indeed, the University is reimbursing Professor St. Lewis for her legal fees incurred in her defamation proceeding in the Courts against you. Your defamatory remarks about Professor St. Lewis were occasioned by work which she undertook at the request of the University and in the course of her duties and responsibilities as an employee," states the letter, dated Oct. 25.

"Her efforts were not personal, but in the interests of the University. Furthermore, your outrageously racist attack upon her takes this case out of the ordinary and, in the view of the University, alone creates a moral obligation to provide support for her in defence of her reputation."

Scott could not be reached for comment.

St. Lewis's lawyer, Richard Dearden, said Rancourt's allegations of a SLAPP lawsuit were unfounded.

"I would think that the defamatory statements that he has made about Professor St. Lewis show that it is a personal libel action and has nothing to do with it being a SLAPP suit at all," Dearden said. "It has everything to do with protecting your reputation."

Dearden, who often acts for the Citizen, said the blog came up as the second result in a Google search of St. Lewis's name. "It has to come down, that's our position," Dearden said, adding that financial arrangements with his client were privileged and he would not discuss them.

St. Lewis's statement of claim says the term "house negro" meant she acted as a slave and "acted in a servile manner toward Allan Rock (a white male) and the University of Ottawa." The words imply that St. Lewis "supports racism" and "lacks integrity," the claim says. The common meaning of the phrase in Canada is "a person who is a race traitor" and "a person who is a pariah in the black community," as well as someone who has severed ties with his or her racial and cultural heritage, the claim says.

Rancourt is providing his own defence and argues the legal action is intended to punish, intimidate and silence him and his criticism of institutions such as the university.

The February 2011 blog post "defines the term 'House Negro' as it is used in the blog post by citing and directly embedding the source, a video clip from a delivery of the Malcolm X speech in which Malcolm X defined the term," Rancourt's statement of defence says.

"The term 'House Negro' (and its near-equivalents such as 'an Uncle Tom') is a common criticism of Black public figures, in the public discourse reported in the media, and it has an established meaning in these contexts," it says. St. Lewis's stated meanings of the phrase are "extrapolated and misguided," and "inconsistent with the actual and established definition and media use in English North American society," the defence says.



Allegations contained in the statements of claim and defence have not been proven in court. The parties are to have a mediation session in early December. Rancourt has been ordered to pay a total of \$5,000 in costs after preliminary court proceedings.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

3 novembre 2011 | Le Droit

Des immigrants plus qualifiés

Le ministre fédéral de l'immigration, Jason Kenney, ne compte pas augmenter les seuils d'immigration l'an prochain, mais la répartition de ces nouveaux arrivants sera revue.

Il y aura davantage de travailleurs qualifiés – surtout des cols blancs – et plus de réfugiés, de parents et de grands-parents, a expliqué M. Kenney aux journalistes après avoir présenté son rapport annuel 2011 à Ottawa, hier. Il y aura par contre moins de conjoints, moins d'enfants à charge et moins d'aides familiaux résidents, a ajouté le ministre – non pas parce qu'Ottawa n'en veut pas, mais parce qu'ils ne sont pas aussi nombreux que par le passé. « C'est une projection », a-t-il dit. Le rapport annuel indique qu'Ottawa compte accueillir entre 240 000 et 265 000 immigrants en 2012, en dépit des pressions exercées par le Nouveau Parti démocratique pour ouvrir plus grandes les portes du pays, afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre attendues dans cinq ans.

La répartition des immigrants sera toutefois appelée à changer. Le Canada aurait ainsi l'intention d'accueillir davantage de « cols blancs » qui ont déjà vécu ou étudié au Canada.

La Presse Canadienne

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Des sites Internet et des forums de discussion qui prônent la mort

Des pièges pour suicidaires

Pas besoin de surfer très loin sur le web pour tomber sur de véritables clubs de suicide, où des désespérés portant les mêmes lunettes noires se donnent rendez-vous ou des recettes pour mettre fin à leurs jours. Les jeunes les visitent apparemment de plus en plus, et font ainsi des tentatives beaucoup plus sérieuses. À Ottawa, une étudiante de 18 ans a même cédé aux pressions d'un prédateur qui espérait filmer ses derniers instants.

MARIE-CLAUDE MALBŒUF
La Presse

La «grande majorité» des jeunes suivis à l'Hôpital de Montréal pour enfants après une tentative de suicide ont fréquenté des sites web ou forums de discussion prônant la mort et expliquant comment s'enlever la vie. «C'est un problème effrayant, parce que les jeunes y trouvent des recettes plus létales qu'ils n'auraient jamais pu imaginer autrement. Cela donne lieu à des tentatives très sérieuses. On les sauve par miracle», affirme le chef du programme de soins pédiatriques de l'hôpital, Lila Amirali, qui voit de plus en plus de cas du genre.

«Après être passés à l'acte, souvent, les gens nous appellent. Ils veulent de l'aide. Si quelqu'un leur a donné une méthode trop efficace, on risque de ne pas arriver à temps», s'inquiète de son côté Philippe Angers, coordonnateur clinique à la ligne d'aide Suicide Action Montréal.

Aux États-Unis, en Europe, en Asie, partout, des chercheurs et psychiatres déplorent l'explosion de «suicides assistés par Internet». Des personnes de 13 ans à 52 ans ont déjà été retrouvées mortes à quelques pas de leur ordinateur, une page d'instructions encore affichée. Des méthodes tout à fait inusitées se répandent soudain au-delà des frontières. Des

étrangers concluent des pactes mortels, quittant leur pays pour se rejoindre.

«Certains sites donnent des listes de choses à acheter et des détails atroces: comment faire le noeud, comment le positionner», constate la pédiatrique Lila Amirali, qui prend maintenant soin de mettre en garde ses jeunes patients.

Il y a trois jours à peine, le forum du genre le plus connu affichait deux messages éloquentes: «Cherche une équipe pour mourir» et «Toujours à la recherche d'un partenaire vers la sortie».

En Grande-Bretagne, l'organisme de prévention Papyrus dit avoir recensé 45 cas de jeunes morts après avoir suivi les conseils de ce même forum, où ne cesse de réapparaître un mode d'emploi de 30 pages exposant plus de 100 méthodes dans les moindres détails.

«Ce genre de site est souvent alimenté par des jeunes qui se servent d'Internet pour évacuer leurs idées morbides. Cela les soulage, et après, ils ne sentent plus le besoin de passer à l'acte. Mais ce vomissement public peut être très néfaste pour d'autres. Ce sont des pièges à mouches pour suicidaires», analyse le D^r Lila Amirali.

«En ligne, les gens ont plus de chances de trouver des instructions pour s'enlever la vie que de l'aide», dénonce pour sa part Rory Butler, fondateur de Your Life Counts, organisme de prévention

pancanadien.

Devant de tels encouragements, reculer revient parfois à «perdre la face», observe le chercheur Pierre Baume, qui a publié l'une des premières recherches sur le sujet.

Pendant deux semaines, un homme de 26 ans a recueilli auprès des autres de l'information fatale, tout en précisant avoir peur d'aller de l'avant et craindre de peiner ses proches. Personne ne l'a freiné.

Puisqu'ils se sentent exclus et incompris ailleurs, les membres de ces forums peuvent y trouver un certain réconfort. Le problème, c'est qu'ils portent tous les mêmes lunettes teintées, souligne le directeur de l'Association québécoise de prévention du suicide, Bruno Marchand. «Quatre-vingt-dix pour cent des gens qui se suicident souffrent de maladie mentale, dit-il. Comme lorsqu'on a bu trop d'alcool, ce n'est pas la période où l'on fait les meilleurs choix.»

Illégal

Au Canada, l'article 241 du Code criminel est clair: quiconque conseille à une personne de se donner la mort ou l'encourage à le faire est passible de 14 ans de prison, que le suicide s'ensuive ou non.

«Il faut s'être adressé à une personne en particulier. Envoyer un message général disant qu'on

est pour le suicide semble être protégé par la liberté d'expression, comme si on l'écrivait dans un livre», nuance le professeur Pierre Trudel, spécialiste du droit d'Internet à l'Université de Montréal. La loi canadienne est par ailleurs impuissante devant les sites étrangers.

«On pourrait plutôt convaincre les moteurs de recherche comme Google d'accorder la priorité aux sites d'aide ou d'ouvrir systématiquement une fenêtre qui en offre», suggère Brian Mishra, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE), situé à l'Université du Québec à Montréal.

En 2006, après des discussions enflammées, l'Australie a préféré criminaliser tous les sites pro-suicide.

Au Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et le Bureau du coroner n'ont apparemment jamais été appelés à enquêter sur un suicide du genre. L'Association des médecins psychiatres du Québec n'a pas de position sur le sujet et sa directrice nous a déclaré ne pas être en mesure de trouver une personne capable de répondre à nos questions.

«On est en retard par rapport à l'urgence de la situation et par rapport à d'autres pays», conclut le directeur de l'Association québécoise de prévention du suicide, Bruno Marchand.



Des prédateurs mus par l'«excitation de la chasse»

«Si tu mets ta webcam, je peux te guider. On peut le faire ensemble, en ligne, pour que ça te fasse moins peur. Je sais que c'est effrayant. Ne t'en fais pas, ça va bien aller.»

Les parents de Nadia Kajouji croyaient la jeune Torontoise bien en sécurité à l'Université de Carleton, à Ottawa.

Comme le démontre ce courriel reçu par leur fille quelques heures avant sa mort, rien n'était moins vrai. Plongée au cœur d'une profonde dépression, l'adolescente de 18 ans a surfé sur Internet. Au lieu d'y trouver de l'aide, elle est tombée sur un prédateur. Infirmier et père de famille de 49 ans, ce dernier lui a envoyé des courriels pendant 10 jours, en se faisant passer pour une jeune

employée des urgences, qui prenait ses souffrances et voulait la suivre dans la mort. C'était tout le contraire: William Melchert-Dinkel lui a savamment expliqué comment se pendre et espérait la filmer en train de le faire.

Même si l'étudiante n'a pas retenu sa méthode, «c'est comme s'il lui avait donné la dernière poussée», se désolé aujourd'hui son grand frère, Marc Kajouji.

Derrière son écran, à une heure de Minneapolis, Melchert-Dinkel a aussi conduit vers la mort un jeune Britannique de 32 ans, Mark Drybrough, qui a suivi ses conseils à la lettre.

Alertés par une citoyenne, qui a retrouvé plus de 20 personnes sollicitées par Melchert-Dinkel et amassé une preuve impression-

nante, les policiers britanniques n'ont rien fait. Ceux d'Ottawa non plus.

D'après les documents déposés en cour par la police américaine qui l'a finalement arrêté, l'homme a pourtant admis avoir fait cinq victimes, disant traquer les dépressifs pour l'«excitation de la chasse». Il a été condamné à un an de prison et à 50 000 \$ d'amende le printemps dernier, mais a porté sa cause en appel en disant être protégé par sa liberté d'expression.

«Nous avons appris que la police canadienne enquête sur une poignée d'autres histoires du genre», révèle Rory Butler, de Your Life Counts, organisme pancanadien d'aide et de prévention du suicide.

En France, un étudiant de 23 ans a été condamné à un an de prison après avoir échangé des courriels pendant quatre semaines avec une adolescente de 16 ans rencontrée sur un forum. Il l'a ainsi guidée pas à pas, lui disant quoi ingérer, comment falsifier des ordonnances et comment s'assurer d'échapper aux secours.

En 2005, un résident de l'Oregon, Gerald Krien, alors âgé de 26 ans, a tenté de convaincre 32 femmes de s'enlever la vie le jour de la Saint-Valentin. Une Canadienne qu'il avait sollicitée a pris contact avec la police en lisant qu'une autre femme se disait prête à se suicider après avoir tué ses enfants. Son procès ne semble pas avoir abouti.

Marie-Claude Malbœuf, La Presse

LEDROIT, LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2011



Une division de
C.A. PARADIS Inc.

1314, rue Bank (angle Riverdale)
Ottawa

613-731-2866



sodastream

CHANGEZ L'EAU DU ROBINET EN EAU
GAZÉIFIÉE OU BOISSONS GAZEUSES
EN QUELQUES SECONDES

MACHINE
À GAZÉIFIER

à
partir
de

99⁹⁵\$

HEURES D'AFFAIRES JUSQU'AU TEMPS DES FÊTES :

Les jeudis et vendredis jusqu'à 19 h - Dimanche 11 h à 17 h

3 novembre 2011 | Le Droit

L'arroseuse arrosée

Une étudiante de l'université d'Ottawa a remis en question le bilinguisme à cette université. Dans une longue lettre publiée le 12 octobre dernier dans le Fulcrum, le journal étudiant anglophone de l'université, cette étudiante déplore le fait que l'affichage dans un restaurant Quiznos du campus universitaire est unilingue.

« Toutes les affiches devraient être rédigées dans les deux langues officielles, a-t-elle écrit. On ne demande pas la lune. Avec une affiche bilingue, l'étudiant francophone peut lire dans sa langue maternelle, tout comme l'étudiant anglophone, et l'étudiant bilingue peut choisir de la lire dans la langue de son choix. Tout le monde gagnerait, non ? Eh bien non. Semble-t-il que c'est trop demandé. Et pourtant, nous sommes à une université bilingue canadienne.

« Je ne demande pas un traitement de faveur, a-t-elle ajouté. Je veux juste un peu d'égalité. » Bon... un autre commerce d'Ottawa qui ignore sa clientèle francophone, déploreront certains. Et sur le campus d'une université dite bilingue à part ça, ajouteront-ils en secouant la tête en signe d'indignation. Mais détrompez-vous. L'affiche du Quiznos en question était rédigée uniquement en français. Et l'étudiante en question, une dénommée Jaclyn Lytle, une unilingue anglophone, a mal digéré son sous-marin en constatant qu'il n'y avait pas un mot d'anglais sur toutes les affiches de ce restaurant.

Sa lettre dans le Fulcrum a soulevé la colère de plusieurs étudiants anglophones. Et la « très pertinente » Sun TV a même invité l'étudiante Lytle à l'une de ses émissions insipides.

Une tempête dans un verre d'eau, quoi.

Mais Jaclyn Lytle a bien fait de dénoncer le manque d'affichage anglais dans ce restaurant du campus universitaire. L'affichage dans tout commerce situé sur le campus de « l'université canadienne » devrait être bilingue. Tout comme l'affichage dans tout commerce de la capitale nationale d'un pays bilingue devrait être... bilingue.

En fait, Jaclyn Lytle a publiquement dénoncé ce que les francophones dénoncent depuis toujours : le manque de respect et le manque d'égalité.

Cette étudiante a compris une chose dans ce Quiznos de l'université d'Ottawa : notre réalité à nous, Franco-ontariens. L'arroseuse arrosée, quoi !

On devrait leur faire le coup plus souvent. Peut-être comprendront-ils... enfin.

« Movember »

La campagne « Movember » pour combattre le cancer de la prostate se poursuit et ma moustache pousse très lentement, mais sûrement.

Plusieurs d'entre vous m'avez offert un don et je vous en remercie du fond du cœur. Jusqu'à maintenant, ma participation dans ce mouvement mondial m'a permis d'amasser la somme de 160 \$.

Et je vous rappelle que TOUS les sous recueillis seront remis à l'organisme Cancer de la prostate Canada.

Donc 160 \$ en deux jours, ce n'est pas mal du tout. C'est même très bien et très généreux de la part des donateurs. Mais comme dirait François Roy de Logemen'occupe : « c'est nettement insuffisant ».

En fait, mon objectif est d'atteindre, d'ici le 30 novembre, le chiffre magique de 1 000 \$.

Est-ce que je rêve en couleurs ? Peut-être. Mais avec votre aide — un p'tit 5 \$ par ci, un p'tit 10 \$ par là — je suis convaincu qu'on peut atteindre cet objectif.

Voici comment offrir un don, en vous remerciant d'avance :

1. Vous visitez le site movember.com

2. Vous cliquez (si vous le désirez) sur « français », en haut à droite.

3. Vous cliquez sur « faire un don » (ou « donate » si vous êtes restés sur la page anglophone). 4.

Cliquez sur « une personne ». 5. Vous écrivez mon nom (Denis Gratton) dans la case bleue.

6. Cliquez sur « me faire un don ». (Vous remarquerez qu'il y a deux Denis Gratton d'inscrits à cette campagne de financement. Je suis celui qui a signé mon mot d'accueil en me présentant comme chroniqueur au quotidien Ledroit).

7. Vous remplissez les cases bleues. Et le tour est joué.

Je vous le rappelle chers amis : c'est pour une bonne cause.

Et si vous désirez offrir un don mais que vous n'avez pas accès à Internet, vous n'avez qu'à composer le 1-855-447-6966.

Ou encore faire parvenir un chèque à : Movember Canada participant : Denis Gratton (1) 119

avenue Spadina C.P. 65 Toronto, ON M5T 2T2

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

3 novembre 2011 | Le Droit | Ledroit

MAX KEEPING SERA LE PROCHAIN INVITÉ DU MAIRE D'OTTAWA

Max Keeping sera le prochain invité du maire Jim Watson lors d'un déjeuner-causerie qui aura lieu le 17 novembre à l'hôtel de ville d'Ottawa. L'exanimateur qui a passé plus de 25 ans à la barre du bulletin de nouvelles de 18 h de CTV Ottawa est maintenant ambassadeur communautaire de la station de télévision. Il préside notamment la campagne 2011 de Centraide Ottawa. Depuis son élection à la mairie, il y a un an, M. Watson reçoit régulièrement des personnalités politiques et du monde des affaires dans le cadre de déjeuners-causerie. Son plus récent invité était le président du Conseil du Trésor, Tony Clement.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

3 novembre 2011 | Le Droit | JUSTINEJUSTINEMERCIER MERCIER

Une pétition en appui aux infirmières

Avant même d'apprendre que les infirmières allaient solliciter l'appui de la population pour éviter l'abolition de leurs primes de soir et de nuit, une citoyenne de Gatineau avait décidé de lancer une pétition pour les aider. Paulette Goulet est même allée à la messe deux fois, dimanche dernier, dans le but de recueillir des signatures.



MICHEL PICARD

LE TÉLÉJOURNAL
OTTAWA-GATINEAU 18H

CE SOIR

LES GANGS DE RUE, LES MOTARDS,
LA MAFIA : LES CRIMINELS SONT
BIEN PRÉSENTS À OTTAWA.
DOIT-ON S'INQUIÉTER?

Radio-Canada.ca
Réalisation-coordination : France Bélide

Dès qu'elle a appris que les primes de soir et de nuit issues du statut particulier de l'outaouais étaient menacées de disparition, Mme Goulet a voulu faire valoir son opposition.

« Je me suis dit ' coudonc, il faut faire quelque chose', explique-telle. Sinon, on n'aura plus d'infirmières, et nous n'aurons plus les services. »

La semaine dernière, lors d'une réunion de quartier organisée par son conseiller municipal, Mme Goulet a commencé à faire signer une pétition. Elle a fait de même à la résidence où elle demeure, puis dans deux églises, en fin de semaine.

En moins d'une semaine, Mme Goulet a amassé quelque 300 signatures. Deux autres personnes ont

également pris l'initiative de distribuer la pétition. Le document rédigé par Mme Goulet s'adresse au ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Puisque les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de la région ont choisi de solliciter l'appui de la population grâce à une pétition qui circule à compter d'aujourd'hui, Pauline Goulet souhaite maintenant leur faire parvenir les signatures qu'elle a déjà recueillies.

Les négos continuent

Pendant ce temps, les négociations se poursuivent entre les syndicats, l'agence de la santé de l'outaouais et des représentants du ministère de la Santé.

La présidente du syndicat des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, Lyne Plante, a affirmé que les parties négocient intensivement, dans le but d'en arriver à une entente d'ici samedi, date butoir fixée par l'agence de la santé. « Ils sont prêts à négocier 24 heures par jour », a indiqué Mme Plante.



Les primes bonifiées octroyées aux syndiquées de l'outaouais grâce au statut particulier devaient initialement être abolies le 8 octobre, mais un sursis de près d'un mois a été accordé.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Classement de l'article | 3 nov. 2011 | L'Express Ottawa | Benjamin Vachet
benjamin.vachet@transcontinental.ca

Une formule gagnant-gagnant

Programme Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation

Le député d'ottawa-orléans, Royal Galipeau, était en visite à La Cité collégiale, le 28 octobre, pour souligner le bon déroulement du Programme Initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation.

Onze entreprises de la région ont ainsi pu soumettre leurs problèmes aux étudiants de La Cité collégiale, qui ont travaillé à leur trouver des solutions.

L'objectif est de permettre aux entreprises de développer de nouveaux produits qui, en étant commercialisés, créent de l'emploi.

« La recherche est coûteuse pour des petites et moyennes entreprises (PME), cette initiative permet donc de répondre à leurs besoins, tout en offrant une expérience valorisante aux élèves », explique Royal Galipeau.

Le programme, financé à part égale par les entreprises demandeuses et par une subvention gouvernementale de 475 300 \$, s'ajoute à deux autres initiatives mises en place au sein de La Cité collégiale depuis deux ans.

« C'est de l'argent bien investi car les PME sont les plus grandes créatrices d'emploi, mais elles doivent être prudentes dans la gestion de leurs fonds », ajoute le député d'ottawa- Orléans, venu représenter Gary Goodyear, ministre d'état responsable de l'agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'ontario (Feddev Ontario).

« L'initiative pour la recherche appliquée et la commercialisation ayant été lancée en tant que projet pilote, (...) Feddev Ontario évalue en ce moment l'initiative pour déterminer si elle a atteint les objectifs fixés. En se fondant sur cette évaluation, l'agence déterminera si l'initiative sera renouvelée », précise Kevin Miller, gestionnaire des communications à Feddev Ontario.

Expérience enrichissante

Outre celui du Feddev, La Cité collégiale bénéficie d'un programme similaire avec le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Réseau d'innovation en industrie de Collèges Ontario (RIICO).

« Les entreprises viennent nous soumettre leurs problèmes et nous voyons ensuite si nous pouvons répondre à leur demande et quel secteur éducatif est concerné, explique Michel Caron, conseiller en recherche appliquée au (...). On affiche ensuite les projets pour que les élèves postulent. Ils doivent donner leur curriculum vitae et passer des entrevues. C'est un bon exercice pour eux ».

Récemment, des élèves de biotechnologie se sont ainsi penchés sur le problème de fermentation d'un nouveau produit. Les projets peuvent aussi concerner les secteurs de la construction, de l'agriculture, de l'énergie verte et bien d'autres, précise la présidente de La Cité collégiale, Lise Bourgeois.

Les élèves, principalement en 2e et 3e années, se voient ainsi offrir une occasion de mettre en pratique leur enseignement dans les laboratoires de La Cité collégiale.

« C'est très motivant pour eux. Ça leur permet de retrouver de l'intérêt. Parfois, ils sont même rémunérés pour leurs travaux, précise M. Caron. Pour La Cité collégiale, ces projets nous permettent de nous équiper avec du matériel haut de gamme ».

Cindy Carrier et Denise St-onge ont respectivement travaillé sur la détection d'organismes génétiquement modifiés et sur le développement d'un antimoustique biologique.

« C'est plus intéressant, car il y a un objectif », pense Cindy Carrier.



Un avis que partage sa voisine, Denise St-onge. « Pendant les cours, on refait des expériences que tout le monde a déjà faites. Ce n'est donc pas vraiment de la recherche. Là, on trouve de vrais nouveaux résultats ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.